

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIRECTION DES ARCHIVES
CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES

Archives rapatriées du consulat de France
à Yokohama
1946-1957

786PO/1

Répertoire numérique détaillé
établi par
Bérangère FOURQUAUX, conservateur du patrimoine

Nantes, 2016

Introduction

1-Identification

1-1-Référence

FRMAE/786PO/1

1-2-Intitulé/analyse

Fonds du consulat de France à Yokohama, série 1

1-3-Dates

1946-1957

1-4-Niveau de description

Série organique

1-5-Importance matérielle et support

La série 1 se compose de 7 articles et mesure 0,15 m.l.

2-Contexte

2-1-Nom du producteur

Mission française au Japon, section consulaire de Yokohama (1946-1952), puis consulat général de France à Yokohama (1952-1954), puis chancellerie détachée du consulat de France à Tokyo et Yokohama (1954-1958).

2-2-Histoire administrative

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le poste de Yokohama était un consulat général.

Après la capitulation nippone, Léon Jankélévitch arrive en janvier 1946, missionné par le général de Gaulle comme représentant officiel des intérêts français au Japon avec le titre de consul général de France à Yokohama, en résidence à Tokyo ; il repart en août 1946, soit trois mois après l'arrivée du général Pechkoff, chef de la mission française à Tokyo.

La section consulaire de la mission ouvre ses propres bureaux à Yokohama le 1^{er} avril 1947. En 1952, tandis que la représentation diplomatique française à Tokyo redevient ambassade, la section consulaire de Yokohama redevient consulat général, mais pour peu de temps puisque ce dernier est supprimé au 1^{er} décembre 1954 parallèlement à la création du consulat à Tokyo et Yokohama, et remplacé par une chancellerie détachée. Celle-ci ferme à son tour le 31 mars 1958.

2-3-Historique de la conservation

Les archives anciennes du consulat disparurent lors du tremblement de terre de Tokyo de 1923. Les dossiers produits par la suite furent à leur tour détruits dans l'incendie du 25 mai 1945 causé par les bombardements américains, à l'exception de l'état civil et des actes notariés, qui remontent donc à 1923.

La mise en place progressive de la représentation des intérêts français au Japon en 1945-1946 explique que les archives de la mission à Tokyo et de sa section consulaire à Yokohama aient au début été conservées ensemble, comme en fait état le procès-verbal de récolement établi par le

poste en septembre 1954 : « Le fonds moderne date donc théoriquement du 1^{er} mai 1945 ; mais jusqu'au 1^{er} avril 1947, le service chargé des intérêts français au Japon comprenait à la fois les services diplomatiques et consulaires, avec enregistrement du courrier et archives communs. C'est seulement depuis le mois de janvier 1947 que le consulat général de Yokohama possède un enregistrement et des archives propres. »¹.

À la suppression du consulat général de Yokohama au 1^{er} décembre 1954, une partie des archives est ramenée à Tokyo ; il en est de même pour les archives de la chancellerie détachée, transférées à sa fermeture (31 mars 1958) au consulat de Tokyo et Yokohama. Ce dernier ferme à son tour fin 1976, confiant probablement ses archives à l'ambassade². Ces transferts successifs expliquent la présence originelle de ces documents dans le versement 1999018 de l'ambassade.

2-4-Modalités d'entrée

Versement de l'ambassade de France à Tokyo 1999018, rapatrié à Nantes en mars 1999.

3-Contenu et structure

3-1-Présentation du contenu

Une série de cartons a été extraite du versement 1999018 lors de son traitement en 2008. C'est parmi ceux-ci qu'ont été identifiés les quelques dossiers de Yokohama, rassemblés pour constituer la série 1 du fonds Yokohama en 2016.

Lors du classement, la répartition entre les fonds de la mission française (697PO/3) et de la section consulaire de Yokohama s'est fondée sur l'ouverture des bureaux à Yokohama en 1947, les dossiers antérieurs (y compris produits par la section consulaire) étant placés dans le fonds de la mission.

L'ensemble reste très faible et devra être complété par les archives du poste de Yokohama encore non rapatriées, toujours conservées à l'ambassade de France à Tokyo.

3-2-Evaluation, tris et éliminations, sort final

Conservation intégrale des documents qui nous sont parvenus.

3-3-Accroissement

Ce versement ne constitue qu'une petite partie du fonds du consulat à Yokohama, dont l'essentiel n'a pas encore été rapatrié.

3-4-Mode de classement

Conforme au plan de classement mis en place suite à l'ouverture des bureaux de la section consulaire de la mission française à Yokohama en avril 1947³, sauf pour l'article 5, qui est un vestige de la correspondance avec la mission à Tokyo, absente du versement, et les articles 6 et 7, non cotés dans le plan de classement.

¹ CADN, archives de la direction des Archives, dossier Yokohama consulat (13ACN/288). Le procès-verbal mentionne cependant quelques pièces isolées antérieures à janvier 1947 conservées en propre par Yokohama : collection de télégrammes et de circulaires, registres d'enregistrement.

² Il existe à nouveau un consulat distinct à Tokyo entre juillet 1985 et 1999.

³ Un exemplaire conservé dans : CADN, archives de la direction des Archives, dossier Yokohama consulat (13ACN/288). Il s'agit des cotes anciennes qu'on a fait figurer devant les analyses dans le répertoire (la lettre C placée en tête signifie carton).

4-Conditions d'accès et d'utilisation

4-1-Conditions d'accès

Les documents sont soumis aux délais de communicabilité des archives publiques.

4-2-Conditions de reproduction

La reproduction est libre pour les documents communicables sous réserve du respect du règlement de la salle de lecture.

4-3-Langue et écriture des documents

Les documents sont en français, quelques-uns sont en japonais.

4-4-Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Documents ayant pour la plupart subi une inondation à une date ancienne, laquelle a entraîné l'effritement du papier et l'apparition de moisissures. Malgré leur désinfection et leur restauration (articles 3 à 7), ils doivent donc être manipulés avec précaution.

4-5-Instruments de recherche

Répertoire numérique détaillé.

5-Sources complémentaires

5-3-Sources complémentaires

Au Centre des Archives diplomatiques de Nantes :

- Archives de l'ambassade de France à Tokyo, 697PO
- Notamment les archives de la mission française au Japon (1945-1952), conservées sous les cotes 697PO/B/80-85 (chrono de la correspondance) et 697PO/3 (fonds entier).

7-Contrôle de la description

Répertoire rédigé par Bérange Fourquaux, conservateur du patrimoine (juillet 2016).

Sommaire

Mission française au Japon, section consulaire de Yokohama	786PO/1/1-6
Chancellerie détachée du consulat de France à Tokyo et Yokohama	786PO/1/7

Répertoire numérique

<u>786PO/1/1-6</u>	<u>Mission française au Japon, section consulaire de Yokohama</u>		
	C 2	Consulat de Yokohama	
	C 2/III	Immeubles et terrains	
786PO/1/1	C 2/III	Incendie de la résidence du consulat de Yokohama survenu en janvier 1947. - Enquête, projet de construction d'une nouvelle résidence : procès-verbaux, listes de mobilier, correspondance, photographies, plans.	1947-1948
	C 2/III-c	Résidence du consul général	
786PO/1/2	C 2/III-c	Correspondance relative à l'usage de la résidence d'Isogo par le consulat.	1946-1952
	C 17	Actes divers	
	C 17/I	Dépôts en chancellerie	
786PO/1/3	C 17/I	Registre des dépôts en nature.	1946-1952
	C 18	Comptabilité	
	C 18/I-b	Correspondance générale	
786PO/1/4	C 18/I-b	Approvisionnement de la caisse de la chancellerie du consulat : avis de remise de fonds, correspondance, tableaux de synthèse mensuelle de la comptabilité.	1948-1953
786PO/1/5		Minute de correspondance adressée [par la section consulaire de Yokohama] à la mission française concernant le contrat entre la Société des Missions étrangères de Paris et l'évêque de Yokohama, et copie du contrat.	1948
		On a ajouté une liste isolée des religieux de Yokohama et de la préfecture de Kanagawa (s.d., pièce justificative séparée de sa correspondance d'origine mais émanant probablement de Yokohama, double).	
786PO/1/6		Marine marchande. - Affaires de discipline : procès-verbaux d'enquête, notes, dépositions.	1951-1952

Marine nationale. - Enquête sur les femmes demandées en mariage par des militaires : correspondance, feuilles de renseignements. Émission et prorogation de passeports : correspondance. Mouvements de fonds de l'avis « Francis Garnier » : correspondance. Vente de matériel appartenant à la Marine entreposé dans les chantiers d'Uraga : correspondance, carnet de bord de véhicule.

1957

Table des matières

Introduction.....	3
Sommaire	7
Répertoire numérique.....	9